

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES JEUNES  
U12 ET BENJAMINS  
ET  
QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (CFJ)**

**GOLF DE CHAILLY 15-16 JUIN**

**1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**1.1 CATÉGORIE D'ÂGE**

Ouvert aux Joueurs et joueuses de nationalité française licenciés dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2024 :

- Catégorie U12 : 12 ans et moins      nés en 2012 ou après
- Catégorie Benjamins : 13 et 14 ans      nés en 2010 et 2011

**1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION**

**1.2.1 CHAMPIONNAT RÉGIONAL**

Les critères sont :

- L'index à la date du 3 juin 2024
- Le nombre de tours de 18 trous minimum réalisé sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du 3 juin 2024

Cet index ainsi que le nombre de tours joués sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet Licenciés, dans la fiche individuelle du joueur.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation.

<b>CHAMPIONNAT RÉGIONAL</b>				
	<b>U12</b> (nés en 2012 ou après)		<b>Benjamins</b> (né en 2010 et 2011)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	≤40	≤40	≤30	≤36
Minimas tours	6	6	8	8

## 1.2.2 QUALIFICATIONS au CFJ

Les critères sont :

- L'index à la date du 3 juin 2024
- Le nombre de tours de 18 trous minimum réalisé sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du 3 juin 2024 dont un nombre minimum en épreuve fédérale (défini dans le tableau ci-dessous)

QUALIFICATION CFJ				
	U12 (nés en 2012 ou après)		Benjamins (nés en 2010-2011)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	≤40	≤40	≤30	≤36
Minimas tours en épreuve fédérale (12 derniers mois)	4	4	6	6

## 1.2.3 Epreuves comptant pour le mérite

Le joueur ou la joueuse doit **s'acquitter du droit de jeu fédéral** (35€).

## 2. FORME DE JEU

### 2.1 FORMULE DE JEU

36 trous en score maximum à 9 coups, 18 trous/jour sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.
- Formule de jeu comptant pour le Mérite Jeune et la Moyenne en stroke play.

### 2.2 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Pour les trois catégories suivantes : Benjamins (garçons et filles), Poussins (garçons et filles) et Poucets (garçons et filles) ; les trois premiers scores bruts des deux tours de jeu seront récompensés et les vainqueurs seront désignés champion et championne régionale 2024.

A l'issue des deux jours, en cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

### 2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

### 2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

### 2.5 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

#### Épreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (5)

#### Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

#### Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

#### Appareils de mesure de distance :

L'utilisation d'appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.

#### Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

#### Moyens de déplacements :

Dès la journée de reconnaissance officielle, les vélos, les voiturettes ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.2-2 (4)

### INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1<sup>ère</sup> catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

### COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

## 3. INSCRIPTIONS

**3.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : lundi 3 juin à [contact@liguegolfbfc.org](mailto:contact@liguegolfbfc.org)**

**3.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 30€** – par chèque ou virement

## 4. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 21 au 26 juillet – GOLF DE BONDUES

### 4.1 RÉPARTITION DES QUOTAS

En 2024, la qualification se joue au choix des ligues en inter région ou non.

Le choix de la ligue Grand Est et Bourgogne Franche-Comté est de se désolidariser. Il n'existe donc plus de finale inter régionale.

Seuls les jeunes licenciés en ligue BFC concourront entre eux pour se qualifier et le quota se répartit comme suit.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	<b>2</b>	<b>0</b>
U12	<b>1</b>	<b>1</b>

#### Places supplémentaires :

Ne sont exemptés de cette épreuve que les jeunes qualifiés :

- Par le mérite jeune du mois de juin 2024 : les **40 premiers Benjamins** et les **30 premières Benjamines**, les **20 premiers U12 garçons** et les **10 premières U12 filles**.
- Par une des 12 Wild Card demandée par la ligue à la DTN

#### Quotas flottants :

Chaque Ligue dispose d'une **place flottante** toutes catégories confondues. (Une ligue peut retirer une place dans une catégorie pour l'ajouter dans une autre). L'utilisation ou non de ce quota sera décidé par la commission jeune de la Ligue après la date limite d'inscription du 3 juin 2024.

#### Joueurs qualifiés :

Les joueurs annoncés comme qualifiés au CFJ seront ceux et celles qui rentrent dans le quota défini par leur classement brut à l'issue des deux tours de 18 trous.

Au cas où un des deux tours doit être annulé, c'est le score brut de l'unique tour de jeu qui sera pris en compte.

### 4.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

#### 4.2.1 La ligue prendra en charge

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).
- L'aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.
- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

#### 4.2.2 La ligue ne prendra pas en charge

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.